

La Seine-Maritime est un département à faible évolution démographique

Avec 1 248 580 habitants au 1^{er} janvier 2008, la Seine-Maritime gagne 9 400 habitants depuis 1999. Elle figure dans le groupe des départements métropolitains à faible évolution démographique. La population progresse de 0,1 % par an, nettement en deçà de la moyenne nationale (+ 0,7 % par an) ou de la dynamique observée sur le littoral atlantique (+ 0,9 %).

La natalité n'est pas en cause. En effet, chaque année, l'excédent des naissances sur les décès est de l'ordre de 5 000 personnes. C'est le déficit des arrivées sur les départs qui grève la croissance démographique. Chaque année le nombre de départs est supérieur d'environ 4 000 à celui des arrivées dans le département.

Comme partout ailleurs, la périurbanisation s'accélère en Seine-Maritime. La population des communes périurbaines croît de près de 1 % par an depuis 1999. Cette dynamique joue en défaveur des villes centres de pôles urbains (- 0,3 %) et de leur proche banlieue (- 0,1 %). Ces territoires perdent des habitants en particulier les communes pôles de la façade maritime (Le Havre, Dieppe, Fécamp, Eu) et du Caux-vallée de Seine (Bolbec, Lillebonne, Notre-Dame-de-Gravenchon).

Cinq des onze aires urbaines que compte le département échappent à ces évolutions négatives. L'ensemble de l'aire urbaine d'Yvetot enregistre le plus fort

Les chiffres-clés au 1^{er} janvier 2008

	Seine-Maritime	Eure	Haute-Normandie	France
Nombre de communes au 1-1-2010	745	675	1 420	36 682
Population municipale 2008	1 248 580	577 087	1 825 667	63 961 956
Rang	13e/96	42e/96	14e/22	///
Population sans doubles comptes 1999	1 239 138	541 054	1 780 192	60 149 901
Évolution annuelle 1999 - 2008 en %	+ 0,1	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,7
Évolution due au solde naturel en %	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4
Évolution due au solde migratoire apparent en %	- 0,3	+ 0,3	- 0,1	+ 0,3

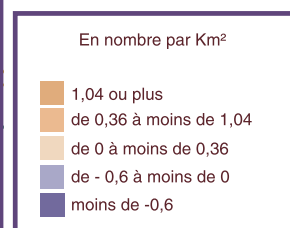
Source : Insee, recensements de population 1999 et 2008

Les communes de Seine-Maritime par taille au 1^{er} janvier 2008

Taille (en nombre d'habitants)	Nombre de communes	Population municipale 2008	Taux de croissance annuel moyen 1999 - 2008 en %
moins de 500	382	104 671	+ 1,1
de 500 à 999	185	127 610	+ 0,9
de 1 000 à 1999	97	128 743	+ 0,7
de 2 000 à 3 499	30	78 136	+ 0,3
de 3 500 à 4 999	8	33 236	- 0,4
de 5 000 à 9 999	24	178 833	- 0,2
de 10 000 à 19 999	11	149 770	- 0,1
de 20 000 à 49 999	6	159 387	- 0,3
50 000 ou plus	2	288 194	- 0,4

Source : Insee, recensements de population 1999 et 2008

Variation de densité de population lissée entre 1999 et 2008



Source : Insee (RP 1999 et 2008)
Rayon de lissage : 12 km

développement (+ 0,7 % par an) malgré une baisse du solde naturel. Les territoires autour de Dieppe, Elbeuf et Gournay-en-Bray continuent de progresser malgré le repli de leurs villes centres. La population de l'aire urbaine rouennaise classée au 14^e rang national affiche une évolution interne particulière. La couronne périurbaine rouennaise est attractive (+ 0,7 % par an) ainsi que sa ville centre (+ 0,3 %). Cette dernière poursuit sa croissance au même rythme que la décennie précédente. C'est en banlieue que la croissance s'infléchit dans 16 des 30 communes de la proche périphérie.

En 2008, l'espace à dominante rurale regroupe 11 % des seinomains et progresse de 0,3 % par an. Cette croissance démographique ne bénéficie pas aux quatre pôles d'emploi ruraux qui souffrent d'une perte d'attractivité à l'exception de Forges-les-Eaux (+ 0,5 %).

Pour actualiser ces données, près de 500 agents recenseurs sillonneront prochainement le territoire de la Seine-Maritime. L'enquête annuelle de recensement 2011 débutera le 20 janvier et se terminera le 19 février pour les 144 communes de moins de 10 000 habitants concernées cette année (une sur cinq), le 26 février pour les 19 communes de plus de 10 000 habitants dans lesquelles un échantillon de 8 % des logements est enquêté annuellement.

Aline CONSTANTINIDIS

LE LISSAGE DES CARTES

Lisser une densité : pourquoi ?

Le «lissage spatial» s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car «en dents de scie», affecté par des aléas, des effets saisonniers, des «accidents», voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lissera pour en dégager les tendances spatiales.

Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 12 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les «bords» de l'espace considéré -frontières terrestres et maritimes- font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

LE RECENSEMENT 2011

Depuis 2004, la nouvelle méthode de recensement a substitué au comptage exhaustif effectué tous les huit à neuf ans, une technique d'enquêtes annuelles. Elle produit des résultats à partir d'un cycle de cinq enquêtes. Les résultats des collectes 2006 à 2010 sont disponibles et permettent ainsi d'estimer la population de toutes les communes à une même date de référence, le 1^{er} janvier 2008, milieu de la période 2006-2010.

Près de 350 textes législatifs ou réglementaires s'appuient sur les populations légales calculées par l'Insee. Trois données essentielles pour la gestion communale ou intercommunale sont mises à jour chaque fin d'année : la population municipale, la population comptée à part, la population totale. Le décret paru au journal officiel du 31 décembre 2010 a officialisé les chiffres de toutes les communes, départements et régions françaises. Ces données seront valables tout au long de l'année 2011.

La population dite «statistique» correspond à la population municipale. Elle ne comprend pas de doubles-comptes.

DÉFINITIONS

Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

Le terme générique de «populations légales» regroupe pour chaque commune sa **population municipale**, sa **population comptée à part** et sa **population totale** qui est la somme des deux précédentes.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle (au sens du décret) est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

A paraître le 18 janvier 2011 :

Les résultats du recensement 2008 Haute et Basse-Normandie / Insee Basse-Normandie ; Isabelle Bigot - In : Collection Cent pour Cent Basse-Normandie - N° 212 (2011, janvier) ; 4p.

Dans l'Eure, la population progresse de 0,7 % par an depuis une décennie / INSEE Haute-Normandie ; Aline Constantinidis - In : Brève d'Aval - N° 23 (2011, janvier) ; 2p.

Bilan démographique 2010 - La population française atteint 65 millions d'habitants / Anne Pla, Catherine Beaumel / INSEE, division Enquêtes et études démographiques - In : INSEE première - N° 1332 (2011, janvier) ; 4p.

Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines / Chantal Brutel / INSEE, division Statistiques régionales, locales et urbaines - In : INSEE première. - N° 1333 (2011, janvier) ; 4p.
www.insee.fr